

Image not found or type unknown



## denonciation de saisie attribution en vertu d'ue ordonnance du 21/04/1997

Par **fabiemarg**, le **12/08/2022** à **11:32**

Un huissier vient de ma signifier une saisie attribution à la demande d'une société de credit et en vertu d'une ordonnance du Tribunal d'Instance de Dax rendu le 21/04/1997. N'y a t'il pas prescription? Merci.

Par **P.M.**, le **12/08/2022** à **11:46**

Bonjour,

La prescription d'un titre exécutoire est au bout de 10 ans mais elle peut être interrompue...

Il faudrait demander à l'Huissier (Commissaire de Justice) ce qui l'a interrompue si vous n'avez pas cette information...